

Vœux prononcés par Michel Bénard, maire délégué de Veneux-Les Sablons



Monsieur le Président du Conseil départemental, Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, Mesdames les Directrices des écoles,

Messieurs les Présidents et Présidentes des associations, Mesdames, Messieurs,

Avec toute l'équipe municipale de Veneux-Les Sablons, je suis heureux de vous accueillir ce soir pour les vœux de notre commune déléguée.

Ce début d'année est une occasion particulière de se retrouver pour échanger et rappeler les temps forts de l'année écoulée en toute convivialité; mais c'est aussi un temps de vérité. En effet, cette cérémonie est un moment essentiel pour apporter un éclairage juste sur les actions et le travail de l'année passée, mais également pour présenter les projets qui devraient s'inscrire dans le prochain budget.

L'année que nous venons de quitter a vu la disparition de grandes figures de notre bon pays la France, entre autres, le décès d'un ancien Président de la République, Jacques Chirac, celui d'une légende du vélo, Raymond Poulidor, ou du chanteur-compositeur Michel Legrand...

L'année dernière, à cette même période, on assistait à un mouvement de colère et de contestation populaire iné-

dit : celui « des Gilets jaunes ». Nous ne pouvons que déplorer les violences qui ont marqué certains rassemblements, causant des dégâts importants à Paris et dans bien d'autres villes de France. Mais ces violences résultent d'abord d'un manque de vision du maintien de l'ordre par le pouvoir en place : des blessés des deux côtés de la barrière, nos policiers exténués, et des manifestants mutilés à vie, dont deux décédés. Les Gilets jaunes ont obtenu peu de réponses positives à leurs revendications. Et ces derniers mois nous assistons à l'entêtement d'Emmanuel Macron sur la réforme des retraites par points.

De nombreux spécialistes se prononcent contre cette réforme injuste et inégalitaire, qui n'a qu'un seul objectif, diminuer le montant des retraites de ceux qui ont déjà des revenus faibles. Je pense depuis longtemps que l'instauration d'une taxation sur les robots ou tout dispositif numérique tendant à supprimer le travail humain permettrait de renflouer les caisses de la sécurité sociale et de retraite.

Du côté communauté européenne, le vote des Britanniques est sans appel vers une sortie du Royaume Uni de l'Union.

Au-delà de notre continent, les décisions incompréhensibles du Président des États-Unis, ses sanctions infligées au Proche Orient, sa volonté d'imposer de nouvelles règles commerciales, d'affaiblir l'Europe et surtout la Chine, annoncent des jours difficiles, surtout si M. Trump est réélu l'an prochain.

Le dynamisme d'une commune se mesure entre autres à celui de ses associations. Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif local riche dans les domaines culturel, sportif, social, éducatif, environnemental, patriotique ou humanitaire.

Les associations veneusiennes jouent un rôle essentiel dans l'équilibre social de notre commune et je souhaite remercier tous les présidents, membres des bureaux et les bénévoles pour leur investissement quotidien qui bien souvent sont obligés de mettre la main à la poche pour répondre à un besoin

non programmé. J'en profite pour faire une suggestion : j'ai souvent entendu des présidents et trésoriers d'associations me faire part de la complexité des dossiers de demande de subventions MLO. Je pense qu'il serait nécessaire de prendre en compte cette réflexion.

École – enfance

Je voudrais remercier les parents d'élèves et leurs associations, les enseignants, les directrices des écoles, qui œuvrent au bon fonctionnement de nos écoles et pour la qualité de l'enseignement. Lors des conseils d'écoles, tous ont formulé, à juste titre, leur mécontentement entre autres sur l'équipement informatique. Certes, celui-ci est aujourd'hui installé, mais son choix final témoigne d'un manque flagrant d'anticipation des besoins d'interactivité pédagogique.

Une écoute moins partisane aurait permis d'éviter un investissement coûteux, mais malheureusement déjà obsolète. Il est temps de retrouver de la convivialité pour mieux entendre les parents et les enseignants.

Je voudrais remercier tous nos partenaires publics et associés qui contribuent à assurer un service public de qualité, trop souvent malmené aujourd'hui. Je pense aux distributeurs d'énergie, aux différents délégataires de services publics, aux services de la Sous-Préfecture de Fontainebleau. Grâce à la présence des services de la sécurité publique du commissariat de Moret-Loing-et-Orvanne sur notre territoire et à leur esprit de dialogue et à leur vigilance, notre ville fait partie des communes les plus paisibles du Département.

Grâce à leur surveillance efficace, le parking de la gare a connu une diminution importante des vols dit « à la roulotte ». Merci au commandant Frédéric Guilteaux ainsi qu'aux brigadiers de cette unité pour leur professionnalisme. Mes remerciements vont également aux sapeurs-pompiers avec à leur tête le lieutenant Meunier : vos nombreuses interventions sont précieuses, que ce soit sur les accidents de la route, les ...

◆ **Salon de l'aquarelle**
du 31 janvier au 9 février

◆ **Soirée carnaval**
le 22 février

◆ **Run archery**
le 23 février

◆ **Rencontres photographiques**
du 29 février au 8 mars

... incendies ou autres dégâts. Votre souci de protection de la population est un atout inestimable. Je sais que vous mettez tout en œuvre pour recruter de nouveaux sapeurs-pompiers et pour effectuer vos interventions dans les meilleurs délais.

Un vif remerciement pour les agents de la commune de Veneux-Les Sablons qui font de réels efforts pour s'intégrer au fonctionnement de la Commune Nouvelle. Je sais que beaucoup sont en souffrance et cherchent à quitter la collectivité; d'ailleurs de bons éléments nous ont déjà quittés. Pour ceux qui sont encore là, je connais leur compétence. Ce sont des agents consciencieux, ayant l'esprit du service public de proximité, je ne les nommerai pas, mais ils se reconnaîtront grâce à nos échanges.

Travaux

Les travaux du pôle gare touchent à leur fin. Ce quartier est complètement transformé et permet à notre commune de retrouver sa sécurité d'autrefois. La rue Berthelot, devenue piétonne, est très appréciée des usagers qui se rendent à pied à la gare. Avec un défaut cependant, compte tenu des multiples réseaux souterrains et branchements pour la défense incendie de la gare routière, cette rue manque de végétalisation. Cela mérite réflexion. Lors de l'inauguration du pôle gare, j'ai fait part de mon mécontentement à madame la Présidente de la Région Ile-de-France quant à la gratuité du parc-relais pour les détenteurs de Pass Navigo annuel.

En effet, nous subissons l'arrivée de nouveaux usagers des départements limitrophes à cause de cette gratuité du parc relais, ce qui conduit aujourd'hui à la saturation de ce parc; et de nouveau à du stationnement «sauvage» sur la voie publique.

Je rappelle que plus de 600 véhicules encombraient la voie publique avant la construction du parc-relais dont la capacité est de 640 places. Et le comble, c'est que les utilisateurs de vélos sont obligés, du fait du nouveau réaménagement, de payer pour garer leur vélo.... Cherchez l'erreur!

Logement

La livraison des logements construits par Habitat 77 nous a permis de répondre en grande partie aux Veneusiens qui cherchaient à se reloger dans de meilleures conditions, l'objectif a été atteint.

Nous avons fait aboutir des dossiers

de demandes de logement notamment pour des personnes en situation de précarité, sans toit, ou ayant subi des violences conjugales ou habitant des logements insalubres.

Je remercie toute l'équipe du CCAS et je me félicite de l'excellente collaboration entre les services de l'État et Habitat 77.

Dans ce quartier, il reste à résoudre quelques problèmes que nous rencontrons avec les constructeurs des maisons individuelles. Plusieurs réunions sont programmées qui permettront, je l'espère, de trouver des solutions pérennes. Un problème demeure : la construction d'un logement collectif à caractère social sans qu'en tant que maire délégué, j'ai été consulté. Je considère que la densité de logements sociaux dans ce quartier a atteint un niveau largement suffisant. Ces nouveaux logements de ce type auraient dû être implantés ailleurs dans Veneux.

Commune nouvelle

Le 1^{er} janvier 2017, nous avons intégré la commune nouvelle après les fusions successives d'Écuellen et de Moret-sur-Loing, puis d'Épisy et de Montarlot. J'ai dit à cette époque que notre adhésion, que j'ai souhaitée, était une bonne chose.

J'ai déjà eu l'occasion de le redire : oui, je pense qu'elle est porteuse d'avenir. Mais à deux conditions : que l'esprit de solidarité et de partage l'emporte sur l'esprit partisan et que la charte de fusion que nous avons signée soit respectée.

Je rappelle ses principaux fondements et objectifs, tels que nous les avons signés :

- mettre en place une nouvelle collectivité qui rendra notre territoire plus attractif et plus dynamique en terme économique, social, culturel, sportif, d'habitat, d'environnement et qui sera en capacité de porter des projets plus ambitieux à moindre coût;
- mutualiser les ressources humaines et financières pour une gestion administrative unifiée, génératrice d'amélioration de la qualité du service rendu, d'efficacité et d'économies importantes;
- maintenir un service public de proximité de qualité et une vie locale riche et épanouissante pour tous;
- garantir une représentation équitable des communes au sein de la commune nouvelle et une égalité de traitement entre les habitants tout en conservant l'identité des communes;
- soutenir les activités associatives sur

l'ensemble du territoire de la commune nouvelle;

- assurer une meilleure représentation de notre territoire et de ses habitants auprès de l'État, des autres collectivités et établissements publics.

Je considère qu'aujourd'hui cette charte n'est pas respectée sur les points suivants :

- la notion de service public de proximité notamment avec la fermeture régulière des permanences du samedi
- le fonctionnement global de l'action éducative et les activités périscolaires. À cet égard, beaucoup de parents témoignent de leur fort mécontentement. L'esprit d'équipe et de grande famille au sein du service Enfance n'existe plus. On ne peut s'improviser «super» animateur ou pilote d'un service d'animation lorsqu'on n'en a pas les capacités.

Le programme d'investissement inscrit dans notre campagne municipale de 2014 ne sera pas non plus respecté.

Alors que l'on constate que des investissements non programmés sont en cours de réalisation par ailleurs.

Je souhaite que dans le prochain budget soit pris en compte :

- la réfection de la route de Bourgogne avec le concours du Département;
- la réfection de la rue Rosa Bonheur
- qu'on lance l'appel d'offres pour l'agrandissement de la restauration scolaire, ce qui permettra également l'agrandissement de la médiathèque Sarah Bernhardt puisque l'assistance à Maître d'ouvrage a déjà proposé le projet

- qu'on retienne un maître d'ouvrage pour la reconstruction partielle de l'église Saint-Philippe Saint-Jacques dont le volet judiciaire est clos.

Le dédommagement d'un montant de 600 000 € nous a été versé pour le sinistre, plus rien ne nous empêche d'avancer. Suite à une réunion avec l'un de ces représentants, nous avons recueilli les souhaits de l'Évêché.

Qu'attend-on ?

Enfin je veux vous exprimer ma profonde indignation et ma colère concernant le projet de maison de santé.

Alors que le nombre de médecins va encore diminuer dans les 2 ans à venir, la majorité du Conseil municipal, alliée pour la circonstance à la prétendue opposition de naguère, a rejeté le projet.

Dans le journal communal de la commune nouvelle «Le Lien», on tente de me faire passer auprès des héritiers pour quelqu'un à l'honnêteté douteuse. Si je n'ai pas donné suite à la

première société que j'ai rencontrée, c'est tout simplement qu'elle ne savait pas comment construire des locaux accueillant des médecins et que pour le prix d'achat proposé, il y avait une spéculation foncière inacceptable.

Si le choix s'est porté sur la société Sequens, c'est parce que celle-ci avait dans son dossier un porteur de projet de maison médicale, conforme aux attentes de l'Agence Régionale de Santé et des souhaits de la ministre Agnès Buzyn.

Cette société rétrocédait 1520 m² de vergers afin que cet espace puisse être cultivé et entretenu par un jeune arboriculteur bio qui aurait continué à perpétuer la culture fruitière et se serait inscrit dans l'économie de circuits courts de consommation locale. À ce propos, je remercie la famille Carnault pour ce jardin qui aurait dû s'appeler Louis Carnault, ancien conseiller municipal avec qui j'ai siégé de 1977 à 1983.

Certes, la présentation du projet le 12 novembre n'était pas conforme à la présentation que son PDG m'avait faite lors de notre entretien.

Depuis, une lettre d'engagement prouve que plusieurs médecins viendront sur le site, qu'un travail de collaboration avec le laboratoire médical de Moret-sur-Loing est possible, mais aussi l'accueil de personnel de santé, pour l'heure absent sur notre territoire. Que la télémédecine, cette autre manière de soigner qui se développe partout, permettra aux urgentistes tels les sapeurs-pompiers de réaliser un premier diagnostic qui pourra éviter d'aller aux urgences des hôpitaux de notre territoire.

Comment peut-on prétendre dire que ce projet était mal ficelé alors que le maire de Moret-Loing-et-Orvanne l'a lui-même voté ?

Tous les projets de cette envergure mettent à contribution les collectivités, notamment pour la viabilisation des terrains. Je pense que M. le maire, connaissait fort bien l'estimation de cette contribution. J'ai demandé le retrait du point n° 15 du précédent Conseil municipal du 5 décembre parce que les études n'étaient pas finalisées.

Je rappelle que le service des domaines, conscient de l'importance des travaux d'infrastructure à réaliser, a donné la même estimation.

Certains feraient bien de balayer devant leur porte, surtout quand on annonce un bénéfice de la société d'économie mixte MSL à hauteur

d'environ 500 000 €, alors que le personnel est mis gracieusement à la disposition de cette structure, mais reste rémunéré par la Communauté de Communes de Moret-Seine-et-Loing, c'est à dire par vous et moi.

Cette année 2020, les 15 et 22 mars prochains, vous aurez à élire votre prochain conseil municipal de la commune nouvelle, soit 35 personnes et 2 suppléants puisque le législateur a voulu éviter des élections en cas de démission ou d'absence d'élus pour cause de déménagement ou de décès. Ce dont je suis sûr aujourd'hui, c'est qu'il y aura au moins deux listes en compétition.

L'une conduite par l'actuel Maire de Moret-Loing-et-Orvanne avec des élus déjà en place, ralliée depuis juin par Madame Epikmen et ses colistiers... notre opposition au conseil municipal de Veneux-Les Sablons. Pour mémoire, voici les propos écrits par Madame Epikmen et ses colistiers dans le Lien n° 1, journal de la commune nouvelle : *« Notre équipe de 6 personnes a été élue en 2014 dans l'opposition de Veneux-Les Sablons. Nous nous situons également dans l'opposition de MLO car nous considérons qu'une démocratie saine ne concentre pas les pouvoirs dans une seule main, Président de département, Président de communauté de communes, Maire délégué, etc. Si nous validons certaines propositions de la majorité municipale, nous sommes en total désaccord avec sa gestion. Nous avons été très surpris de constater que finalement Veneux et Moret étaient gérées de façon identique. Cela doit correspondre à une certaine époque ! Nous sommes pour la transparence et la sincérité en matière de communication. Il est insupportable, par exemple, de dire aux habitants que l'on contient le taux des impôts communaux tout en augmentant discrètement le taux de la communauté de communes ou celui de leur facture d'électricité. »*

Comme vous pouvez le constater, Madame Epikmen n'est pas à un retournement de veste près pour le prix de mon fauteuil. Nos concitoyennes et concitoyens apprécieront la duplicité dont elle et son équipe font preuve. Pour ma part, j'ai décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Je suis élu de la commune depuis 1977 et Maire de Veneux-Les Sablons depuis 1989. J'achève mon 5^e mandat et je prononce mon 31^e discours ; mais ce n'est pas le temps passé et l'énergie déployée comme Maire qui ont

présidé à ma décision. Je pense sincèrement qu'une équipe municipale rajeunie sera la garantie du dynamisme indispensable à la gouvernance d'une commune nouvelle de près de 12500 habitants.

Nos conseils municipaux ont besoin d'un renouveau dynamique pour répondre aux besoins de notre population, d'une vision moderne, tournée vers l'avenir, qui portent les espoirs d'une société plus solidaire, plus proche des préoccupations environnementales et qui conduira dans la clarté et la participation citoyenne les destinées de notre commune.

On leur reprochera ici et là leur inexpérience. C'est un très mauvais argument et un bien mauvais procès d'intention. J'ai été élu Maire sans expérience et vous m'avez fait confiance pendant 31 ans.

Vous m'avez même élu à deux reprises au Conseil général de Seine-et-Marne dont j'ai été vice-président. Je vous le dis : il est possible d'apprendre « sur le tas » et d'être efficace.

Alors, oui, je me suis engagé aux côtés de femmes et d'hommes dynamiques, novateurs et plein d'un enthousiasme communicatif.

Ils aiment notre commune nouvelle, ils aiment le dialogue, ils aiment la transparence et la clarté. Ils ne veulent pas confisquer les pouvoirs, ni cumuler les mandats et les fonctions. Ils refusent l'opacité et le mélange entre les différentes collectivités.

Je ne citerai aucun nom de liste car je ne veux pas que soit comptabilisé sur les comptes de campagne de cette liste le verre de l'amitié que nous allons partager ensemble. Mais très prochainement, j'indiquerai mon dernier engagement public. Pour que notre commune ait un nouvel avenir. Pour finir, je voudrais remercier particulièrement l'équipe municipale qui m'a accompagné tout au long de ce dernier mandat. Malgré toutes les difficultés rencontrées, et parfois les désaccords, la loyauté a prévalu. C'est une grande qualité dont je leur sais profondément gré.

Au nom de mon conseil municipal délégué, je vous souhaite une très bonne année 2020. Mes pensées particulières vont à celles et ceux qui sont dans la souffrance, l'isolement, la maladie ou le deuil.

Bonne année à tous !

Vive Moret-Loing-et-Orvanne
Vive la France

Michel Bénard
Maire délégué de Veneux-Les Sablons

Recyclage des sapins, un geste



Du 2 au 19 janvier 2020, un enclos de collecte de sapins a été installé près du Centre technique municipal, rue du Port invitant les Veneusien (nes) à déposer leur arbre de Noël décati à n'importe quel moment de la journée. Plus d'une soixantaine de sapins ont été récoltés. Les sapins collectés seront tous broyés par le service technique et transformés en copeaux pour être utilisés en paillage dans les massifs arbustifs, et ainsi limiter la pousse des mauvaises herbes. Merci pour votre contribution à tous.

Convivialité à l'école Camille Varlet



Des adhérents nombreux sont venus partager la galette de l'École d'Arts Camille Varlet le dimanche 26 janvier 2019.

"Transpher" à guichet fermé

L'année 2020 a démarré en musique à Veneux-Les Sablons, avec le groupe Transpher qui a produit un concert électroacoustique de rock celtique à la Maison des associations le samedi 4 janvier, dans une salle comble et surchauffée par cette communion musicale et festive. Bravo les artistes!

Le groupe Transpher avec de gauche à droite, Jean-Christophe Gromet (harmonica et guitare), Anthony Delannoy (contrebasse et basse), William Paulard (guitare), Jean-Marc Houdayer (chant et guitare), Roxane Prince (violon), Nico Tanquart (batterie) et Philgood Sternis (bouzouki-guitare). Photo : P. Songeux



Une cérémonie des vœux conviviale, sous le signe des jeunes talents



La cérémonie des vœux a débuté par un spectacle de danse de l'association "JDCM School" de Veneux-Les Sablons qui nous a présenté un spectacle en plusieurs tableaux où les talents des plus jeunes danseuses aux plus expérimentées ont ravi une salle touchée par la qualité et la finesse de leur prestations.

Ensuite, le Maire délégué Michel Bénard a remis la médaille de la ville à nos deux fidèles porte-drapeaux, présents à toutes les cérémonies de commémoration depuis de nombreuses années : Messieurs Albert Torché et Adrien Drouard, avant de partager le verre de l'amitié.



 | Arc Sport Seine et Loing 

DECOUVERTE RUN ARCHERY
(BIATHLON tir à l'arc et course à pieds)
Venez découvrir cette discipline
Avec le club de tir à l'arc
ARC SPORT SEINE ET LOING de VENEUX LES SABLONS
DIMANCHE 23 FÉVRIER 2020
De 9h30 à 12h00
Au boulodrome
De Veneux les Sablons
INITIATION GRATUITE



Inscriptions par mail : arcsportseineioing@gmail.com
Nombre limité à 12 personnes maximum

 ASSL - Mairie de Veneux-les-Sablons - place du 11 novembre 1918
77250 VENEUX LES SABLONS - Siret N° 533 362 893 00026
<http://assl-arcsportregions.fr> - arcsportseineioing@gmail.com

SOIRÉE CARNAVAL
Association Ô delà des Tropics
Samedi 22 février 2020 à partir de 20h00




avec les danseuses **AmiLuz Samba**

Au contrôle des platines **DJ Dan**

« Entrée gratuite »
Tenue déguisée souhaitée
Uniquement sur réservation
Restauration sur place

Salle : Maison des Associations 27, rue du port
77250 Veneux-Les-Sablons

Réservation : Association Ô Delà Des Tropics
40 bis, rue des Grillottes 77250 Veneux-Les-Sablons
Tel : 06 51 15 70 32 - 06 32 64 65 57
Email : odladelatropics@gmail.com - Facebook : ô delà des tropics

 CENTRE D'ART CAMILLE VERNET


SALON DE L'AQUARELLE 2020
Première édition

31 janvier - 9 février
Maison des Associations
Veneux-Les-Sablons

du mardi au dimanche 11 heures à 18h

AQUARELLES ENCRE
CARNETS DE VOYAGES

stages démonstrations des artistes exposants livres photos

 Arc Sport Seine et Loing

Ouvert tous les jours de 10h à 18h
Maison des associations
27 rue du Port Veneux-Les-Sablons 77250

Consultez la date des stages gratuits sur www.associationseineioing.fr
Réservation gratuite et gratuite sur seineioing@seineioing.com

1^{er} & 2^e février 2020

STAGE
JCDM School

EXCEPTIONNEL ! STAGE D'HIVER 2020
Cours Adultes / Enfants (à partir de 7 ans)



Cours dispensés par **BRUNO AGATI**
Maître du jury de la compétition internationale de danse classique et contemporaine de Veneux Les Sablons

DANSE MODERNE & JAZZ

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS
stages@jcdm-school.com
06.81.71.20.47
www.jcdm-school.fr

STUDIO DE DANSE
Veneux-les-Sablons
Salle A. Chevrier

SAMEDI 1^{er} Février
14h00 - 18h00 : Intermédiaire / Moyen
18h15 - 19h15 : Novice / Supérieur

DIMANCHE 2 Février
14h00 - 18h00 : Intermédiaire / Moyen
18h45 - 19h45 : Supérieur

UNIVERSITÉ RURALE Seine & Loing

Désobéir
Le jardin punk,
apprendre à désapprendre

Dimanche 2 Février 2020 - 16h
MLC 49, rue Victor Hugo 77670 Saint-Mammès

Le Jardin punk, c'est une approche à la fois radicale et circospecte, un peu provocatrice. Ça ne consiste pas à parler des plantes et de la façon de les agencer, mais à proposer une approche non conventionnelle de ce que sont, le jardin, le paysage et de les pratiquer dans les conditions les plus contre-intuitives, à l'envers de bon nombre d'idées reçues. Au-delà du jardinage, Le Jardin punk c'est de l'écologie appliquée pour amener de la biodiversité dans chaque parcelle du quotidien et favoriser la mise en œuvre à échelle individuelle et collective d'un paysage reconsidéré, même quand les moyens financiers, techniques ou de connaissance font défaut. C'est aussi un outil pour que le néo-jardinier ne voit pas son envie de jardiner bridée par sa méconnaissance ou les idées préconçues.



Éric Lenoir
est paysagiste et pépiniériste. Iconoclaste, il envisage son métier singulièrement à partir de son expérience professionnelle ou humaine et de ses voyages. Il prône une gestion écologique et responsable du jardin et milite pour que l'embellissement du paysage soit une réalité accessible à tous quels que soient les moyens disponibles et les conditions du terrain.



Entrée : 8 € - Adhérents : 5 €
01 60 70 66 08 - <https://ursl.universiteloing.fr>

 SEINE-MARNE 77 LE DÉPARTEMENT  MSL Mairie de Seine & Loing Communauté de Communes  URSL SEINE & LOING UNIVERSITÉ RURALE

5^{es} RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES de Veneux-Les Sablons

29 février au 8 mars 2020
Ouverture au public de 14 h 30 à 18 h 30



Séries en suite...

 Maison des Associations J.M. Regnault
25, rue du Port • 77250 Veneux-Les-Sablons
Coordonnées GPS : 48.381281, 2.781000
Organisé par la ville de Veneux Les Sablons (Marne-Loing & Ovensis)
www.seineioing.com www.associationseineioing.fr

VIGILANCE GRAND FROID

LES MESURES À PRENDRE

À L'INTÉRIEUR : AVOIR UN MOYEN DE CHAUFFAGE EN BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, CHAUFFER CHAQUE PIÈCE À 19° MINIMUM, BOIRE DES BOISSONS CHAUDES ET SORTIR LE MOINS POSSIBLE.

À L'EXTÉRIEUR : SUPERPOSER LES COUCHES DE VÊTEMENTS ET AVOIR DES CHAUSSURES ANTIDÉRAPANTES, BIEN COUVRIR LA TÊTE, LE COU, LES MAINS ET LES PIEDS ET METTRE UNE ÉCHARPE SUR SA BOUCHE ET SON NEZ AFIN DE NE PAS RESPIRER D'AIR FROID.

EN VOITURE, N'OUBLIEZ PAS LE TÉLÉPHONE PORTABLE CHARGÉ, BOISSONS ET NOURRITURE AINSI QUE DES COUVERTURES.

PRENEZ DES NOUVELLES DE VOS PROCHEs ET DE VOS VOISINS, SURTOUT S'ILS SONT ÂGÉS.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT VOUS POUVEZ JOINDRE LE CCAS AU 01 60 70 52 38 ET AU 01 60 73 51 58



Permanence du Secours Catholique de Veneux-Les Sablons

Tous les samedis de 10h00 à 12h00 au presbytère de Veneux-Les

Sablons. Tel. 01 64 31 16 26

L'équipe du Secours Catholique accueille chaleureusement toute personne qui vient frapper à sa porte. L'action de ses bénévoles vise à apporter un soutien aux personnes les plus fragiles qui en ces temps de crises peuvent être entraînées vers l'isolement et l'exclusion. L'accueil de jour se propose donc d'apporter un peu de réconfort aux personnes en état de précarité en leur offrant un café chaud, une douche et un vestiaire afin de disposer de vêtements propres, mais aussi une aide aux démarches administratives.



Le COS CRPF récupère vos textiles et livres.

RDV mercredi 5 février

De **11h30 à 18h00**

au Centre Social MSL
88, rue Grande, Châtignon-sur-Seine

CHAUSSURES
VÊTEMENTS
ACCESSOIRES
LINAGE DE MAISON
PELUCHEs
LIVRES & MAGAZINES

Adulte / Enfant
Bon ou Mauvais état

Rendez-vous : "Murmures"



Projection de "Apurimac" un film d'action d'Hugo Clouzeau + musique du film en live de Gilles Lambertson
Un parcours de 17 jours en autonomie

à travers les eaux tourmentées de la rivière sacrée des Incas. Ce voyage interroge la possibilité de vivre avec peu, ensemble, dans un environnement resté intact, inexploité par l'Homme.

Des sources les plus lointaines de l'Amazonie jusqu'aux eaux calmes de la jungle péruvienne, 6 kayakistes français s'élançant pour une descente de 17 jours en autonomie sur le Rio Apurimac. Guidés par leur passion pour la rivière et leur désir d'aventure, les 6 amis vont s'enfoncer progressivement dans les profondeurs de la cordillère des Andes.

Le 06 mars à 19:30 – 22:00 au "Mur espace de création", 8 avenue de Sens, Moret-Loing-et-Orvanne.
Réservations : <https://www.lemurespacedecreation.com/rdv-murmures>

Le baluchon du routard : cap sur l'été 2020 !



Vous avez entre 16 et 25 ans et vous souhaitez être accompagné pour construire votre projet de vacances? Préparez dès aujourd'hui votre départ avec l'opération "Baluchon du routard". Ville, plage ou montagne, séjour culturel, sportif ou détente, en France ou à l'étranger, MSL peut vous accompagner dans l'élaboration de votre projet de vacances estivales, quelles que soient vos envies. À travers des rencontres régulières avec les animateurs vous pourrez construire votre projet, étape par étape : choix de la destination, des modes de transport, hébergement, élaboration de budget... Sous certaines conditions, des dispositifs d'aide, financiers ou logis-

tiques, peuvent être mobilisés pour permettre à votre projet de se concrétiser. L'obtention de ces aides nécessite la préparation et le dépôt d'un dossier auprès de nos partenaires. Afin de mettre toutes les chances et de votre côté et préparer sereinement votre départ, n'hésitez pas à contacter dès à présent les animateurs de Moret Seine & Loing. Ils pourront vous apporter leur aide dans vos démarches (transport, hébergement...).

Renseignements : Jeunesse et Sports/01 60 70 28 33 jeunesse.sports@ccmsl.com
Centre Social MSL : 01 64 70 63 07 vie.sociale@ccmsl.com

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE SARAH BERNARD

BÉBÉS LECTEURS (0/3 ans)

Découvrez le plaisir de lire à la médiathèque avec vos tout-petits ou avec ceux que vous gardez. Dans un espace adapté pour eux, les enfants choisiront eux-mêmes les comptines ou les histoires qu'ils souhaitent entendre. Des surprises à toucher les attendent grâce à l'atelier «Histoires sur un fil». Séances au choix les mercredis 5 février et 4 mars 2020 à 9h ou à 10h45.

CAFÉ LECTURE (ados/adultes)

Voisins et amis se retrouvent pour échanger leurs lectures. Coups de cœur ou coups de gueule, les partages sont parfois riches en contradiction, toujours dans le respect de chacun. Un seul mot d'ordre : le plaisir de lire! Que vous ayez juste envie d'écouter pour découvrir de nouvelles lectures ou que vous aimiez en parler, vous êtes les bienvenus. Les samedis à 11h : 8 février, 7 mars

CINÉ MÔMES (6/10 ans)

Pour bien commencer les vacances scolaires, retrouvez les copains et les copines (à partir de 6 ans) devant un film sur-

prise. On a y vu des adultes souhaitant parfaire leur culture cinématographique, mais chut.... Les vendredis à 18h : 7 février et 3 avril 2020

L'ATELIER D'ÉMILIE (de 6 à 10 ans)

Plongez dans l'univers d'un auteur, d'un illustrateur ou d'une technique d'illustration en sollicitant votre créativité. Petits et grands s'étonneront d'avoir réalisé leurs œuvres tout en s'inspirant des auteurs jeunesse. Les mercredis à 17h : 18 mars et 27 mai 2020

L'ATELIER TABLETTES (de 6 à 10 ans)

Qu'est-ce qui permet de visiter un musée, faire de la physique, exercer son esprit logique ou devenir artiste? Découvrez les applis sélectionnées pour vous, grâce aux tablettes mises à disposition par la CCMSL, un monde fascinant vous attend! Les mercredis à 17h : 26 février, 22 avril et 17 juin 2020.

Médiathèque Sarah Bernhardt, 5 rue Claude Bernard, Veneux-Les Sablons, Téléphone 01 60 70 87 38
Mail : mediatheques@moretloingetorvanne.fr

**Art Expo 2020 3^e édition**

Les 28 et 29 mars prochains, dans la Maison des Associations, à Veneux-Les-Sablons

Comme précédemment, l'exposition 2020 sera au bénéfice de l'Institut Médico-éducatif de la Sapinière.

En 2019, la participation d'un grand nombre d'artistes nous a permis de financer la formation de cariste de :

- Kevin
- Valentin
- Flavien
- Quentin

Tous, élèves de l'IME, La Sapinière.
Un grand merci!

Nous disposerons évidemment d'un «Bar des Artistes», d'un «Bar à Champagne», et pour celles et ceux qui le souhaitent, une restauration rapide sera disponible.

Une tombola sera organisée, le dimanche 29 mars, ainsi qu'un cocktail dînatoire le 28 mars au soir, à l'Hostellerie du Cheval Noir (Moret-sur-Loing)
Contact : Edouard Kirmiz
06.43.62.55.47

CENTRE D'ART CAMILLE VARLET**Stages en Week-End**

De nombreux stages vous sont proposés les week-ends. Une bonne façon de découvrir une technique, une sensibilité artistique en s'immergeant toute une journée dans une pratique. Calendrier 1^{er} semestre 2020

PEINTURE À L'HUILE AVEC MODÈLE VIVANT

Animé par Christoff Debusschere (Nadia : 06 33 18 19 10)
Samedi 29 février, 21 mars

MODELAGE D'APRÈS MODÈLE VIVANT

Animé par Michèle Toutain (06 26 88 31 02)
Les samedis 1^{er} février, 14 mars

GRAVURE

Animé par Anna Jeretic (06 84 32 12 35)
Les dimanches 2 février, 8 mars, 26 avril, 17 mai et 14 juin.

AQUARELLE

Animé par Jeanne Papa (plus d'info matériel et prix sur www.jeanne-papa.com) Les samedis 8 février : aquarelle pour s'apaiser et 7 mars aquarelle animalière

ATELIER CÉRAMIQUE

Animé par Julia Sini (06 60 53 96 01 www.artepacha.fr).
«Matinées Parent/Enfant»: samedi 1^{er} mars, samedi 28 mars
«Les stages enfants vacances»: 10/11/12 février
«Les stages adultes»: dimanche 29 mars
Nous contacter : centredartcamillevaret@protonmail.com

COMMUNICATION DE LA MAJORITÉ

«Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà»

M^{me} Épikmen a la fâcheuse habitude de réécrire l'histoire municipale à sa convenance. Dans le numéro de La lettre de janvier 2020, M^{me} Épikmen se félicite que le projet de la Maison de Santé dans notre ville ait été repoussé. Sa réécriture caricaturale de ce dossier prêterait à sourire s'il ne s'agissait d'un projet important pour l'avenir de notre population. Elle oublie de préciser que le permis de construire avait été régulièrement déposé ; qu'aujourd'hui, il a été accordé par le maire de Moret-Loing-et-Orvanne, Didier Limoges, qui, lui, avait voté en sa faveur. Conséquence du vote négatif dont elle se glorifie : s'agissant d'un projet désormais purement privé, notre commune n'aura quasiment plus de droit de regard sur son aménagement. De même, M^{me} Épikmen fait mine d'ignorer qu'un volet de ce permis concerne un projet de verger conservatoire des murs à pêcheurs. A-t-elle seulement lu le Plan Local d'Urbanisme qu'elle et son équipe ont voté ? On peut réellement en douter puisque ce projet a été évoqué à maintes reprises dans les travaux préparatoires du PLU. De même, dans sa précipitation à dénigrer tous azimuts l'action de l'équipe majoritaire de Veneux-les Sablons, elle disqualifie la réalisation du parc-relais de la gare en la mettant sur le compte de l'imprévoyance de notre équipe. Là encore, elle oublie de rappeler que ce projet a été porté par la Communauté de Communes dont le président actuel n'est autre que le maire délégué de Moret Pourquoi diable ne lui adresse-t-elle pas aussi ses reproches ? Tout simplement car elle a tourné le dos à ses anciens alliés pour rallier sa liste lors des prochaines échéances municipales, en vue d'obtenir le poste de maire délégué de Veneux. Si elle était un peu plus l'écoute des riverains des rues naguère encom-

brées de voitures ventouses, elle aurait sans doute même entendu la satisfaction d'une majorité d'entre eux d'être enfin débarrassés de ces véhicules gênants.

Un autre exemple ? S'agissant de la reconstruction de l'église Saint Philippe Saint Jacques dont nous réclamons la mise en route des travaux (voir Discours des vœux de Michel Bénard). M^{me} Épikmen met en doute la fin de l'épisode judiciaire. Faut-il lui rappeler la différence entre judiciaire et juridique ? Faut-il lui expliquer comment les travaux peuvent être lancés ?

Un dernier pour la route : la fermeture de notre mairie déléguée le samedi dont elle rejette la responsabilité sur l'équipe municipale de Veneux. M^{me} Épikmen a-t-elle seulement lu la Charte de la Commune nouvelle qu'elle a votée le 24 novembre 2016 ? On peut en douter, sinon elle aurait vu qu'était indiqué page 1 « *Maintenir un service public de proximité de qualité* » et page 3 « *Ainsi, le service public de proximité continuera d'être assuré par les mêmes agents communaux dans chacune des communes* ». Est-ce assez clair ?

En période électorale, le dénigrement systématique et le retournement de veste sont des pratiques courantes. Sont-elles pour autant acceptables ? L'avenir nous le dira sous peu.

Dans la liasse de ses « Pensées » intitulée si justement « Misère », Blaise Pascal déplorait déjà que la vérité soit à géométrie variable selon d'où on la regardait : « *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà.* »

Ce grand philosophe n'aura jamais été aussi d'actualité que dans cette période électorale.

Alain Blant
Maire-Adjoint délégué

COMMUNICATION DE L'OPPOSITION

Groupe «Votre Commune Vous Appartient»

Connaissez-vous votre PAPI de troisième génération ? Il faut vous mettre à l'EPAGE car c'est important pour notre avenir. En effet, à la suite de la crue du Loing en 2016, il va être créé un Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) pour tout le bassin du Loing afin de mettre en œuvre un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). D'autres existent déjà, ou se préparent, pour l'ensemble du haut bassin de la Seine : Armançon, Essonne, Morin, Yerres, Yonne, etc. On ne peut que se réjouir de constater qu'enfin on va prendre en compte l'ensemble des facteurs intervenant dans une crue pour l'éviter ou en limiter les conséquences.

Pour cela, 267 communes, 11 communautés de communes (CC), 4 départements et 3 régions sont concernés, plus quelques autres organismes, comme les Voies Navigables de France, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et bien sûr l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs qui chapeaute l'ensemble de ces PAPI. 39 actions d'études sont prévues sur 3 ans, au stade actuel de « PAPI d'intention » avec 16 maîtres d'ouvrages (CC, départements, organismes et État) pour un budget d'environ 2 M €. Une consultation publique, quoique un peu confidentielle, a eu lieu du 16 décembre au 15 janvier. Il faut aussi intégrer le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), déjà pris en compte dans nos PLU. La réalisation du PAPI « complet », pour les années suivantes, coûtera de l'ordre de 20 M €. Cela ne paraît pas trop cher payé, évidemment par nous, si ça empêche les inondations futures ; mieux vaut tard que jamais...

Plus immédiat, les cérémonies des vœux clôturaient la mandature. Chez nous, ce fut émouvant : après de superbes danses, notre maire délégué a fait son 31^{ème} et dernier discours. Alors, toutes les personnes attachées à notre commune, et notre CC, peuvent encore se porter volontaires. enavantmlb.fr

FRANÇOIS MERCY

COMMUNICATION DE L'OPPOSITION

Valérie Epikmen, équipe «Terre du Loing», groupe d'opposition MLO

L'héritage (vœux 2020 du maire délégué de Veneux) – Le parking de la gare est saturé : lorsque le projet de la construction de ce parking a été traité en conseil municipal, nous avons dit clairement que le projet était sous-dimensionné. L'étude de l'Autorité Environnementale avait révélé 1353 places de stationnement occupées par des voitures pour les usagers de la gare. Avec un parking de 600 places voitures, nous étions déjà à l'époque bien en dessous de la demande. De plus, l'augmentation des constructions de la commune et de celles avoisinantes apporte et apportera un surplus de population qui voyagera. On constate donc un manque de vision sur le développement de notre territoire. Reprocher la gratuité du Forfait Navigo annuel relève d'un manque d'empathie pour les habitants à revenu modéré ou modeste.

– La reconstruction de l'église : nous apprenons lors de ce discours que le volet judiciaire est maintenant clos. Est-ce vrai ? Pour rappel, lors d'un récent conseil municipal nous avons regretté, suite à la perte du procès qui avait été intenté à la commune, que l'équipe majoritaire de Veneux fasse appel de sa condamnation. Il nous semblait plus important de refaire un appel d'offre pour une reconstruction rapide de l'église. Les élus de Veneux ont la délégation de ce dossier.

– Ouverture/fermeture de la mairie le samedi matin : concernant ce sujet, nous le redisons, il a été demandé à la commune de Veneux de se caler sur la méthode de travail des autres communes de MLO. La permanence du samedi matin doit être assurée par une employée municipale aidée d'un(e) adjoint(e). Le but étant d'avoir une permanence supplémentaire d'élus et de diminuer les coûts de personnel. Refus des élus de Veneux.

– Maison de santé et construction d'immeuble : nous confirmons que le dossier présenté sur la maison de santé est mal ficelé et opaque. Quant à l'immeuble de 30 logements construits au-dessus de la maison de santé sur l'avenue de Fontainebleau, nous considérons qu'il est bien trop haut, nous voulons une maîtrise de la densification de l'habitat. Le projet d'un verger n'a jamais été présenté. Nous rappelons que le quartier construit près du stade de Veneux est une initiative de l'équipe de Veneux. Si une association de riverains n'avait pas bataillé au départ contre ce projet, ce n'est pas 160 logements qui auraient été construits, mais 320, selon le projet initial.

Retrouvez toute l'actualité et toutes les informations municipales de votre commune nouvelle, Moret-Loing-et-Orvanne sur son site internet : <http://moret-loing-et-orvanne.fr>

Directeur de la publication : Michel Bénard
Rédaction et réalisation : Jean-Patrick Zubaloff, Fannielle Mallet
Imprimerie : Helio service
Pour toute correspondance : courrievls@gmail.com

Les encadrés intitulés «Communication de l'opposition» sont des espaces d'expression communale mis à disposition de l'opposition, les propos tenus dans ceux-ci n'engagent que leurs auteurs.